

**Fondation Notre-Dame**

Attestation du commissaire aux comptes relative  
aux comptes annuels de l'exercice clos  
le 31 décembre 2016  
de la **Fondation abritée Accueillir la Vie**

## **MAZARS**

61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX  
TÉL. : +33 (0)1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0)1 49 97 60 01

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES À DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE  
CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153 - SIÈGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

## **Fondation Notre-Dame**

Attestation du commissaire aux comptes relative  
aux comptes annuels de l'exercice clos  
le 31 décembre 2016  
de la **Fondation abritée Accueillir la Vie**

# **Fondation Notre-Dame**

Fondation reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1992

Siège social : 10, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris

Fondation reconnue d'utilité publique

N° Siren : 393 739 594

Attestation du commissaire aux comptes relative  
aux comptes annuels de l'exercice clos  
le 31 décembre 2016  
de la **Fondation abritée Accueillir la Vie**

## **Attestation du commissaire aux comptes relative aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la Fondation abritée Accueillir la Vie**

Monsieur le Président,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Fondation Notre Dame et en réponse à votre demande dans le cadre de l'établissement des comptes prévus par la convention de création de la Fondation abritée Accueillir la Vie, nous avons établi la présente attestation relative aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de cette Fondation établis sous votre responsabilité et joints à la présente attestation.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention. Nos travaux ont consisté :

- à apprécier la concordance des chiffres indiqués dans les comptes annuels ci-joints à la présente attestation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 avec les données issues de la comptabilité par établissement de la Fondation Notre-Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée des Accueillir la Vie, hors comptes de bilan, de produits et de charges relatifs aux fonds dédiés issus des dons non affectés à des projets spécifiques au sein de la fondation abritée,
- à vérifier la concordance des montants de résultat et de report à nouveau indiqués dans les comptes annuels 2016 de la fondation abritée avec les comptes de bilan, de produits et de charges relatifs aux fonds dédiés issus des dons non affectés à des projets spécifiques au sein de la fondation abritée et qui sont enregistrés dans la fondation abritante (cf changement de présentation, suite aux recommandations de la Cour des comptes, indiqué paragraphe « 3.2.2 Report à nouveau et fonds dédiés » des comptes annuels de la fondation abritante, Fondation Notre Dame).

Fondation Notre-Dame  
Comptes Annuels  
2016 de la Fondation  
abritée Accueillir la Vie

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans les comptes annuels ci-joints avec les données issues de la comptabilité par établissement de la Fondation Notre Dame pour le secteur correspondant à la Fondation abritée Accueillir la Vie.

*Fait à Courbevoie, le 27 juin 2017,*

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS

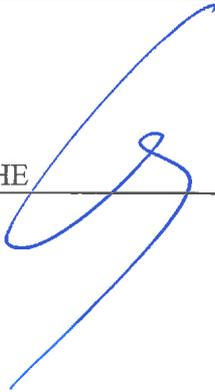
---



---

Julien MARIN-PACHE

---



---

Jérôme EUSTACHE



Sous l'égide de la Fondation Notre Dame reconnue d'utilité publique

approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 27 novembre 2015  
Convention de création en date du 27 novembre 2015

## COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2016

**Objet** : La Fondation Accueillir la Vie – Futures Mères et Jeunes Mamans a pour objet de soutenir, moralement et financièrement, tout projet ayant pour but le secours et l'assistance à des jeunes femmes en situation de détresse, futures mères ou mères de nouveau-nés et ce, afin de les sortir de la précarité et faciliter leur réinsertion sociale et l'avenir de leurs enfants.

# FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

## BILAN 2016 (en €)

ACTIF	2016			2015	PASSIF	2016		2015
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
					<b>Fonds associatif</b>	0	0	0
					Dotation pérenne non consommable	0	0	0
					Dotation statutaire			0
					Dotations complémentaires			0
					Apports des fondations abritées	0	0	0
					Dotation initiale			
					Dotations complémentaires			
					Dotations consommables		0	0
<b>Comptes de Liaison</b>	0	0	0	10 070	<b>Comptes de liaison</b>	51	51	252
<b>Total Actif immobilisé</b>	240	240	0	240,00	<b>Réserves affectées</b>		0	0
<b>Immobilisations incorporelles et corporelles</b>	240	240	0	240	<b>Report à nouveau</b>	320 914	118 159	
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	240	240	0	240	<b>Résultat de l'exercice</b>	0	202 755	
- Terrains	0	0	0		<b>Fonds dédiés</b>	0	0	118 159
- Constructions	0	0	0		- Fonds dédiés aux fondations abritées	0	-	118 159
- Immobilisations en cours	0	0	0		- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées			0
<b>Immobilisations financières</b>	0	0	0	0	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement			
- Obligations	0	0	0		- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide			
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0		<b>Dettes &amp; Assimilées</b>	231 779	231 779	240
- Actions	0	0	0		- Emprunts financiers divers	0	0	
- Autres (FCP, etc.)	0	0	0		- Dettes financières diverses	0	0	
<b>Créances et Comptes rattachés</b>	23 246	0	23 246	0	- Fournisseurs et comptes rattachés	40 391	40 391	240
- Donateurs et Organismes	23 246	0	23 246		- Dettes fiscales et sociales	0	0	
- Autres créances	0	0	0		- Projets bénéficiaires restant à solder	190 600	190 600	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	0	0	0	0	- Autres dettes	788	788	
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0		0		<b>Produits constatés d'avance</b>	0	0	
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0					
<b>Disponibilités</b>	529 498	0	529 498	108 341				
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	529 498	0	529 498	108 341				
<b>Charges constatées d'avance</b>	0	0	0					
<b>Total actif circulant</b>	552 744	0	552 744	108 341				
<b>TOTAL ACTIF</b>	552 984	240	552 744	118 651	<b>TOTAL PASSIF</b>	552 744	552 744	118 651

# FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

## Compte de résultat 2016

	2016,00	2015	variation 2016-2015 en %
<b>Produits d'exploitation</b>			
Dons manuels non affectés	448 940	121 898	268,29%
Dons manuels affectés	-		
<b>Total des collectes</b>	<b>448 940</b>	<b>121 898</b>	<b>268,29%</b>
Legs & donations	-		
Subventions d'exploitation	-	0	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	-		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>448 940</b>	<b>121 898</b>	<b>268,29%</b>
<b>Missions sociales</b>			
Projets engagés	190 600	0	
<b>Charges externes</b>	<b>31 636</b>	<b>51</b>	
dont charges externes missions sociales			
<b>Charges de personnel</b>	<b>13 366</b>	<b>0</b>	
dont personnel affecté en appel public à la générosité	13 366		
<b>Charges communes aux fondations abritées</b>	<b>12 105</b>	<b>3 688</b>	<b>228,23%</b>
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>240</b>		
<b>Autres charges- Impôts</b>	<b>-</b>		
<b>Total des Charges d'exploitation</b>	<b>247 947</b>	<b>3 739</b>	<b>6531,38%</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>200 993</b>	<b>118 159</b>	<b>70,10%</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>1 762</b>		
<b>Charges Financières</b>	<b>-</b>		
<b>Résultat financier</b>	<b>1 762</b>	<b>0</b>	
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>-</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>-</b>		
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N-1</i>	-		
<i>Report des fonds dédiés année N-1</i>			
<i>Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)</i>	-		
<i>Engagements à réaliser sur ressources sur année N</i>		<b>118 159</b>	
<i>Report des fonds dédiés spécifiques année N+1</i>	-		
<b>Total des Produits</b>	<b>450 702</b>	<b>121 898 €</b>	<b>269,74%</b>
<b>Total des Charges</b>	<b>247 947</b>	<b>121 898 €</b>	<b>103,41%</b>
<b>Résultat de l'exercice avant affectation</b>	<b>202 755</b>	<b>0</b>	
Augmentation de la dotation (fonds associatif)	-		
Affectation en dotation complémentaire	-		
Affectation au poste réserves	-		
dont Fonds dédiés sur subventions publiques	-	<b>0 €</b>	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>202 755</b>	<b>0 €</b>	

**Fondation abritée pour ACCUEILLIR LA VIE**  
**Compte d'emploi des Ressources 2016**

EMPLOIS	(1)	(3)	RESSOURCES	(2)	(4)
	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N		Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		<b>118 159</b>
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>	<b>190 600</b>	<b>190 600</b>	<b>1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>	<b>450 702</b>	<b>450 702</b>
<i>1-1 Réalisées en France</i>	<i>190 600</i>	<i>190 600</i>	<i>1-1 Dons et legs collectés</i>	<i>448 940</i>	<i>448 940</i>
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	448 940	448 940
- Versements à d'autres organismes agissant en France	190 600	190 600	- Dons manuels affectés		-
- Accompagnement des projets		-	- Legs et autres libéralités non affectés		-
<i>1-2 Réalisées à l'étranger</i>	<i>-</i>		- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement	-		<b>1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	<b>1 762</b>	<b>1 762</b>
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		-
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>43 373</b>	<b>43 372</b>	Produits financiers	1 762	1 762
<i>2-1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	<i>43 373</i>	<i>43 372</i>			
<i>Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées</i>	<i>9,62%</i>		<b>2- AUTRES FONDS PRIVÉS</b>		
<i>2-2 Frais de recherche des autres fonds privés</i>			<b>3- SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>		
<i>2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<b>4- AUTRES PRODUITS</b>	<b>-</b>	
<i>2-4 Frais d'information et de communication</i>			Produits financiers		
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>13 975</b>	<b>13 975</b>	Loyers		
Frais de gestion	12 105	12 105			
Frais de gestion immobilière	1 870	1 870			
Charges financières		<b>247 947</b>			
<b>I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>247 948</b>		<b>I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>450 702</b>	
<b>II- DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>-</b>		<b>II- REPRISES AUX PROVISIONS</b>		
<b>III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>			<b>III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
			<b>IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)</b>		<b>-</b>
<b>IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>202 755</b>		<b>V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>450 703</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>450 702</b>	<b>450 702</b>
<b>V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>247 947</b>	<b>VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>247 947</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>320 914</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	-		Bénévolat	-	
Frais de recherche de fonds	-		Prestations en nature	-	
Frais de fonctionnement et autres charges	-		Dons en nature	-	
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>		<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	



## ANNEXES AUX COMPTES 2016

### DE LA FONDATION ACCUEILLIR LA VIE

<b>NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016</b> .....	2
<b>NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE</b> .....	2
<b>NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES</b> .....	2
3.1 Cadre légal de référence .....	2
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations .....	3
3.2.2 Fonds dédiés.....	4
3.2.3 Traitement des legs et donations .....	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées .....	4
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	5
3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER) .....	5
<b>NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN</b> .....	6
4.1 Notes sur l'Actif.....	6
4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles.....	6
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	7
4.1.3 Créances .....	7
4.2. Notes sur le passif .....	7
4.2.1 Report à nouveau .....	7
4.2.2 Dettes.....	8
<b>NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS</b> .....	9
5.1 Locaux.....	9
5.2 Effectifs.....	9
5.3 Contribution des bénévoles .....	9
5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes. ....	9
5.5 Charges administratives communes.....	9
5.6 Engagements hors bilan .....	9
<b>NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS</b> .....	9

## NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016

- Créée en novembre 2015, la Fondation Accueillir la Vie a pour objet de soutenir, moralement et financièrement, tout projet ayant pour but le secours et l'assistance à des jeunes femmes en situation de détresse, futures mères ou mères de nouveau-nés et ce, afin de les sortir de la précarité et faciliter leur réinsertion sociale et l'avenir de leurs enfants.
- Pour sa première année avec un plein exercice, la Fondation Accueillir la Vie a su collecter plus de 448 K€. Plus de 190K€ ont été engagés sur huit projets dont notamment la rénovation de la maison de Ligueil et le financement d'une partie des travaux de la nouvelle maison de Laval.



## NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Accueillir la Vie sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.



## NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

**La Fondation Accueillir la Vie est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Accueillir la Vie correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.**

### 3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2016 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.



### 3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La Fondation Accueillir la Vie comprend

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été adoptée pour une meilleure lisibilité des comptes.

#### 3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».



### 3.2.2 Fonds dédiés

A la suite des recommandations de la Cour des Comptes, le traitement comptable des fonds dédiés a fait l'objet d'adaptations explicitées ci-dessous :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui n'est pas le cas de la Fondation Accueillir la Vie. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation Accueillir la Vie sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

### 3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).

Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

### 3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2016, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.



### 3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

### 3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2016. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.



## NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

### 4.1 Notes sur l'Actif

#### 4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

##### Immobilisations brutes

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création, virements	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Logos	240	0		240
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>240 €</b>	<b>- €</b>		<b>240 €</b>

##### Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Logos		240		240
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>- €</b>	<b>240 €</b>	<b>- €</b>	<b>240 €</b>

##### Valeur nette des immobilisations

RUBRIQUES	Valeur nette début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Acquisitions, apports, création, virements	Valeur nette fin d'exercice
Logos	240	240	0	0	0
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>240 €</b>	<b>240 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

La valeur comptable nette est nulle étant donné la durée de l'amortissement des logos.



#### 4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

La Fondation Accueillir la Vie ne dispose pas d'immobilisations financières étant une fondation sans dotation.

##### Détail des disponibilités

	31/12/2016	31/12/2015
Compte sur livret et compte courant	529 498	108 341

#### 4.1.3 Créances

	2016	2015
Dons perçus en janvier au titre de l'année n-1	23 246	
<b>Total Créances et comptes rattachés</b>	<b>23 246 €</b>	

#### 4.2. Notes sur le passif

##### 4.2.1 Report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, à la suite du contrôle de la Cour des Comptes, dans les plaquettes des comptes éditées spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01.01.2016	118 159
Résultat 2016	202 755
Report à nouveau au 31.12.2016	<b>320 914</b>

La Fondation Accueillir la Vie dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (repreant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Le montant des fonds dédiés (hors fonds dédiés spécifiques) au 31/12/2015 était de 118 K€. Ils sont présentés en report à nouveau au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le montant du report à nouveau au 31/12/2016 est donc de 321 K€ après affectation du résultat.

#### 4.2.2 Dettes

	2016	2015
<b>Comptes fournisseurs</b>	40 391	
<b><i>Sous-total comptes fournisseurs</i></b>	<b>40 391 €</b>	
<b>Comptes fournisseurs factures non parvenues</b>		240
<b><i>Sous-total factures non parvenues</i></b>		<b>240 €</b>
<b>Total fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>40 391 €</b>	<b>240 €</b>
<b>Soutiens de projets engagés à verser</b>	190 600	
<b>Total projets engagés à verser</b>	<b>190 600 €</b>	
<b>Autres dettes</b>		
Charges à payer et autre débiteurs divers	788	
<b>Total Autres dettes</b>	<b>788 €</b>	
<b>Total dettes et comptes rattachés</b>	<b>231 779 €</b>	<b>240 €</b>



## NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 Locaux

La Fondation Accueillir la Vie est domiciliée 2, rue Charles Gille, à Tours (37).

### 5.2 Effectifs

	Année	Non-cadres	Total
Mis à dispo	2015	0	0
	2016	0,5	0,5

### 5.3 Contribution des bénévoles

La valorisation du bénévolat n'a pas été effectuée en 2016 car jugée non significative.

### 5.4 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 65 097 €. Ils sont partagés entre toutes les fondations à travers la contribution aux charges administratives.

### 5.5 Charges administratives communes

Les charges administratives (727 082 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2016 pour la Fondation Accueillir la Vie à 12 105 €.

### 5.6 Engagements hors bilan

Au 31/12/2016, il n'y a pas d'engagement hors bilan.



## NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés	
	Nbr	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	8	190 600 €
<b>Total des missions sociales Fondation Accueillir la Vie</b>	<b>8</b>	<b>190 600 €</b>